

On s'annonce au bureau
des affaires européennes.
Prix: 12 fr. PAR AN.
payables par trimestre et
d'avance.

MESSAGER

Annonce: 1 fr. la ligne,
caractères 9 points (pet. rom).
AU COMPTANT
S'adresser au bureau des
affaires européennes.

DE TAHITI.

PARTIE OFFICIELLE.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCEANIE.

Le Commandant Particulier de Tahiti, Commissaire Impérial P. I. aux îles de la Société,

Sur le compte qui lui a été rendu de désordres causés dans les districts par des étrangers qui viennent s'y établir sans moyens d'existence et souvent contre le gré du Chef, ou même des habitants aux dépens desquels ils vivent;

Considérant que la faculté laissée à chacun de changer sa résidence, sans aucune autorisation et sans même qu'il soit nécessaire de prévenir l'autorité, permet à des gens sans aveu de se soustraire à l'action de la police qui les perd de vue, aussitôt qu'ils ont quitté Papeete;

Considérant que la plupart de ceux qui vont vivre dans un district, sans y avoir de propriétés, ne le font que dans le but de se livrer en liberté à la paresse, à la débauche et à l'ivrognerie; qu'ainsi leur coacal est très dangereux pour des populations; que le gouvernement protèctoral s'efforce de moraliser;

Attevu qu'il est indispensable de mettre, en terme à cet état de choses et vu les conditions exigées pour la délivrance des permis de séjour ou de résidence dans les îles du Protectorat;

Sur la proposition du directeur des affaires Européennes,

LEÇIDE.

Article I.

Nul étranger établi à Papeete, ou y arrivant na pourra se transporter dans un district, pour y fixer sa résidence, s'il n'est porteur d'une autorisation spéciale délivrée par le Directeur des affaires Européennes et visée par le Directeur des affaires Indigènes.

Article II.

Nul ne pourra l'obtenir s'il ne justifie de ses moyens d'existence dans le lieu où il veut aller résider.

Article III.

Cette autorisation religée en Tahiti et en Français sera présentée par la personne qui l'aura reçue au chef de district où elle se rend et celui-ci informera sans délai le Directeur des affaires Indigènes d l'exécution ou de l'insécution de cette formalité.

Article IV.

Les indigènes qui auraient à se plaindre de violences, de mauvais traitements, de vexations, d'abus de la force ou d'usurpation d'autorité, de la part des colons, devront adresser leurs plaintes aux juges ou aux chefs qui les feront parvenir au Directeur des affaires européennes, par l'intermédiaire du bureau indigène.

Article V.

Les Directeurs des affaires européennes et indigènes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée partout où besoin sera. Elle sera, en outre, traduite en langue tahitienne et insérée dans *Jefu* no Tahiti.

Papeete le 20 novembre 1856.

Signé: Roy.

DOCUMENTS OFFICIELS

Extrait du rapport de M. le lieutenant de vaisseau, commandant le transport l'Infernal sur la traversée de Port de France à Tahiti.

Le 26 octobre, à 4 h. du soir me trouvant par un temps très clair dans le parage d'un récif douteux signalé dans les sondes hydrographiques, tome 8, page 426, sous le n° 2, j'ai fait gouverner de manière à passer droit dessus; les vigies placées dans la mâture n'ont rien aperçu; des observations dans de bonnes conditions ont été faites le matin et le soir, notre montre nous a très bien placés à l'atterrissage; il est donc probable que ce récif n'est pas là où il est placé, je pense que s'il existe il doit être plus ouest, car le lendemain nous avons passé une seconde fois par sa latitude à 39° dans l'Est sans rien apercevoir.

Ce récif se trouverait par,

27° 30' de latitude sud,

et 178° 20' de longitude ouest.

d'après les sondes hydrographiques.

Inondations.

Subscriptions en faveur des victimes des inondations de la France.

Sommes reçues.	3512 P. 35
M. M. Richmond	100 00
Simpson, chef de culte protestant, dans les îles soumises au protectorat.	30 00
Anonyme,	25 00
Carlo, concierge de la prison,	5 00
Surrier, menuisier,	10 00
Laurent, débitant,	10 00
Total des sommes recueillies jusqu'à ce jour:	3662 P. 35

Le public est informé que les listes de souscriptions seront closes dans les premiers jours de la semaine et les fonds expédiés en France par la Caroline Hort, qui doit incessamment partir de Tahiti pour Valparaiso.

NOUVELLES LOCALES

Mercredi dernier, l'avisé à vapeur le Sixx est rentré en rade de Papeete, après une charnante excursion aux îles de Huahine, Raizera et Borabora. L'un de nos amis, qui a pu, grâce à la bienveillance hospitalière et à l'obligeance de M. le lieutenant de vaisseau Grimault faire ce petit voyage a promis pour dimanche prochain de nous communiquer quelques notes sur l'état actuel de ces îles qui, malgré leur proximité de Tahiti, sont presque inconnues à un grand nombre de nos lecteurs.

Mardi dernier 18, la golette le Kayakouaha est rentrée à Papeete sous le commandement de M. le lieutenant de vaisseau Louat, qui vient d'occuper, pendant 18 mois, le poste de commandant particulier dans notre établissement des Marquis. Cet officier a laissé des regrets unanimes dans un pays où il était depuis longtemps connu et affectionné des indigènes et s'attachement pour le gouverneur français ne saurait être rompu en doute.

Dimanche dernier, un événement semblable à celui dont nous avons eu la douleur d'entretenir nos lecteurs, dans notre dernier numéro, venait encore attrister notre ville.

M. M. Charles King et Thomas Fountain, accompagnés de quatre autres personnes, s'étaient à bord, voyer, par une brise très-fraîche, dans un petit côtre qui est leur propriété. Arrivés à la passe de Teoua, la force du vent ayant encore augmenté, l'embarcation a chaviré et sombré presque immédiatement. Quatre des personnes qui la montaient ont pu se sauver, mais un anglais nommé David Walker et un américain nommé Charles Wheeler ont disparu et se sont noyés. Les cadavres de ces deux infortunés n'ont pu être retrouvés.

Nous avons reçu par l'Infernal des nouvelles de la Calédonie et du voyage de la Caravaa. Ce bâtiment est arrivé à Port de France après une traversée heureuse. L'état sanitaire de l'équipage et des passagers était fort satisfaisant. Au départ de l'Infernal, la Caravaa attendait pour partir le relou du Tapemau qui était allé à Balade, pour conduire le détachement commandé par M. Chassériau et ramener celui de M. le lieutenant Vesque.

Le passage suivant est extrait d'une lettre de M. le sous-commissaire Feutray, à l'un des officiers de la colonie qui a bien voulu nous permettre de publier quelques uns des détails intéressants qu'elle renferme.

De Papeete à Port de France nous n'avons fait aucun mouillage que celui de l'île Oua dans le canal de Havanah, pour y passer la nuit; mais nous avons visité de très près toutes les îles ou toutes les roches qui se trouvent sur la route. Nous sommes arrivés ainsi jusqu'au vu de l'île des Pins, mais là nous commençons les tribulations; nous avons eu des calmes et de fortes courants qui la première nuit ont jeté la Caravaa tout près de Briannia, et des Loyalty, et la nuit suivante nous avons été affalés dans les récifs entre l'île des Pins et la nouvelle Calédonie; au petit jour nous étions

choué de brisans et au milieu d'une brume très-épaisse. Nous avons couru bord sur bord sans savoir où nous nous trouvions ni où nous allions. Plus tard on a reconnu que les courants nous avaient jeté dans la passe de la Saucelle. Enfin, ce jour-là, malgré une brume épaisse et les grains, nous avons reconnu la terre de la Calédonie et nous avons dormi dans la passe de l'Havannah. A l'entrée, la Caracine a été prise par les courants les plus violents que j'aie encore vus depuis que je navigue, on aurait dit que le bâtiment allait s'engager d'une seule ligne de récifs; il y avait une houle très-forte qui nous pressait par l'avant et la mer bouillonnait comme s'il y avait eu une fournaise à la chaudière. Pendant plusieurs heures il a fallu lutter contre ce courant et quoique nous fusions vent arrière on grand courage, avec une brise qui nous aurait fait filer 5 à 6 nœuds, tantôt nous étions stationnaire, et tantôt nous culions; enfin, vers trois heures, le courant a cessé de nous être contraire et nous avons pu faire route en nous rapprochant de la terre.

En arrivant en Calédonie par la passe Havannah, l'œil est agréablement surpris par la richesse de la végétation qui se déploie sur les montagnes et dans les vallées; on ne peut rien voir de plus beau et l'on juge de ce spectacle pendant presque tout le parcours de ce passage. La baie du sud est surtout magnifique, elle paraît aussi profonde que celle de Rio et baigne de tous côtés par ces pics qui ressemblent à d'énormes géants rassemblés pour vous voir passer. C'est vraiment admirable et nous étions tous dans un grand enthousiasme. Malheureusement il peine le canal de File Owen est-il franchi que le pahi de vue change complètement; on ne voit plus que des montagnes entassées les unes sur les autres et couvertes de hautes forêts de gaiac, toutes jaunes et brunes par le soleil et le vent. Parfois apparaissent quelques arbres blancs. *Nissiali* ou *Mizali* dont le tronc blanc est couvert d'une écorce qui se détache par lamelles et qui de loin ferait croire qu'il est enveloppé de petites glandes, cet arbre est légendaire, on y voit aussi quelques arbres de *Fer*, qui ne ressemblent en rien à ceux de Tahiti. Le feuillage n'est plus si blanc, l'écoula est plus petit et le tonc très-irrégulier. Jusqu'à Port de France et aussi loin que la vue peut s'étendre dans le nord, tel est l'aspect de la partie ouest de la Calédonie.

THÉÂTRE

Nous avons assisté, mercredi dernier, à la troisième représentation de *M. et M^{me} Noël Martin*. Elle a complètement justifié nos espérances. La composition du spectacle, choisie de manière à permettre à tout le monde d'y assister, avec plaisir, était des plus satisfaisantes. *Indiane* et *Gharlemagne* est un charmant vaudeville, qui a été bien rendu; nous reprochons seulement à l'égalité de la scène, d'avoir gâté le jeu des acteurs, qui demande un peu plus d'espace, dans une pièce où le théâtre se trouve porté au dénué.

La chon-onnette de *Pascale*, parfaitement dite par *M. Martin*, avec un talent et un jeu de physionomie remarquables, a obtenu le plus grand succès. On a vivement applaudi l'acteur et la brette si populaire en France. Personne n'a songé à y voir la moindre tendance à ridiculiser un corps honorable, que tout le monde estime et respecte.

Le second vaudeville a été joué d'une manière très-satisfaisante. Le personnage de Monsieur qui prend la mouche est bien rendu par *M. Martin*; madame *Martin* est une jeune ingénue pleine de candeur et de naturel dans son rôle; *Cyprien* a droit à nos éloges aussi que *Bretonel* et nos adresses du reste nos compliments à toute la société.

Cette représentation a été très-favorablement reçue. De nombreux applaudissements ont accueilli les acteurs et tes ont remerciés de leur zèle et de leur bonne volonté. Nous espérons que le public se reconnaîtra par ces bonnes qualités et voudra bien, comme il l'a déjà fait jusqu'ici, encourager par sa présence d's efforts qui est de son devoir de récompenser.

La représentation qui devait avoir lieu mercredi prochain sera remise au dimanche, à cause des changements à exécuter dans les décors; c'est là une preuve de plus des soins que prend la direction, pour mériter les suffrages du public.

RÉSIDENTS affichés pour leur départ.

M. M. Chrétien, négociant français.
Ruessel, Auguste, négociant français.
Lefèvre, François, id.
Sapin, charpentier, id.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE COMMERCE.

11 octobre, Transpoit français *l'Héroux*, commandé par M. Richard-Poy, lieutenant de vaisseau.
13 novembre, Transpoit français *l'Infernal*, commandé par M. Frissard, lieutenant de vaisseau.
16, Goëlette coloniale *Kamichaneta*, commandée par M. Jonat, lieutenant de vaisseau.
19, Aviso à vapeur le *Styaz*, commandé par M. Grimout, lieutenant de vaisseau.

Goëlette coloniale *Papeete*, désarmée.

DE COMMERCE.

14 octobre, Trois mâts du protectorat *Sultana*, cap. Dexter, sur cale.
4 novembre, Goëlette bretonne *Ozha*, cap. Molde.
25, goëlette du protectorat *Christine Herz*, cap. Billings.
12, Goëlette du protectorat *Araya*, cap. Lewis.
13, id. *Lucy-Morris*, cap. Bonney.
15, Baliseur américain *Triston*, cap. White.
18, Goëlette du protectorat *Emma L. Simpson*, cap. Danham.

Mouvements du port de Papeete, du samedi 15 au samedi 22 novembre 1856.

ENTRÉS.

15, Baliseur américain *Triston*, cap. White, 350 ton, 30 hommes d'équipage, venant de la pêche, 1450 barils.
18, Goëlette coloniale *Kamelaéna*, commandée par M. Jonat, lieutenant de vaisseau, venant des Marquises.
18, Goëlette du protectorat *Emma L. Simpson*, cap. Danham, 120 ton, 8 hommes d'équipage, 6 passagers, venant d'Ana en 2 jours, 18 tonneaux d'huile.
19, Aviso à vapeur français *Styaz*, commandé par M. Grimout, lieutenant de vaisseau, venant des îles sous le vent.

SORTIS.

16, Goëlette de Raïalen *Marguerite*, cap. Clacé, pour Haïma.
18, Goëlette de Barabera *Maou Mouas*, cap. Packinson, pour les îles sous le vent.

Le 15 novembre, à 2 h. de l'après midi, le trois mâts du protectorat *Sultana*, a été mis à l'eau.

Le 17, la carcasse du ponton *Orpheus*, a été halée sur la cale.

AVIS.

M. Robin devant sous peu de jours quitter Tahiti, a l'honneur de prévenir les personnes avec lesquelles il aurait oublié de régler, de vouloir bien présenter leurs comptes sans délai, comme aussi il prie celles qui lui doivent, de vouloir bien s'acquitter promptement.

Robin.

L'imprimeur Géral, LE GULLANTON.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 45 AU 22 Novembre 1856.

DATES.	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE.			Moyenne de 6 h. à 10 h. mat. à 8 h. 10 h. du soir.	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité relat. en centimètres.	Quantité de pluie tombée.	Vents dominants pendant le jour.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne.					
	S. 33	761,32	0,01, 3	22,8	29,9					
D. 10	760,85	0,01, 9	22,0	29,2	25,60	25,20	18,86	70,4	O	
N. 17	761,30	0,01, 5	23,0	28,1	25,55	25,37	13,96	76,8	O	
N. 18	760,80	0,01, 3	24,8	28,2	25,50	25,22	20,49	83,0	E.	
N. 19	760,22	0,00, 9	23,0	28,2	25,50	25,15	20,58	82,0	E.	
N. 20	760,35	0,01, 3	23,0	28,8	25,50	25,32	19,07	78,6	E.	
N. 21	761,00	0,01, 4	23,2	29,6	26,40	25,07	20,18	78,6	E.	